

AVIS d'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion du Calvados
ouvre l'examen professionnel

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Par avancement de grade

Session 2024

CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODE D'INSCRIPTION
<p>Ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.</p> <p><i>Les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions, soit au plus tard le 31 décembre 2025.</i> (article 16 du décret n° 2013-593 du 5 Juillet 2013)</p>	<p>Retrait des dossiers</p> <p>Du 23 mai 2023 au 28 juin 2023</p> <p>Par pré inscription sur www.cdg14.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Centre de Gestion du Calvados ne validera l'inscription du candidat qu'à réception de son dossier adressé soit par voie dématérialisée sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du CDG14 : www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » et devra impérativement clôturer/valider son inscription au plus tard le 06/07/2023 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine). ▪ Soit à l'accueil du CDG14, aux horaires habituels d'ouverture ; ▪ Soit par voie postale au siège du CDG14, cachet de la poste ou du prestataire ou preuve de dépôt auprès du prestataire faisant foi. <p>Date limite du dépôt des inscriptions</p> <p>06 juillet 2023 (Avant minuit*)</p> <p>La date limite de retour des dossiers est impérative.</p>

Les épreuves écrites se dérouleront à CAEN à partir **du 18 janvier 2024**